

DOSSIER DE PRESSE

# Séance plénière du lundi 16 décembre 2024



gironde.fr





Ce lundi 16 décembre 2024, les élu·es du Département se sont réunies en séance plénière dans l'hémicycle Philippe Madrelle pour voter plusieurs délibérations.

## Sommaire

<b>L'ENGAGEMENT DU DÉPARTEMENT EN FAVEUR DES JEUNES MAJEURS ISSUS DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE RECONNU PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES</b>	P.4
<b>NOUVELLE TARIFICATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ASE</b>	P.5
<b>LE DÉPARTEMENT ET LE BARREAU DE BORDEAUX S'ASSOCIENT POUR DÉFENDRE LES DROITS DES PERSONNES AGÉES</b>	P.6
<b>LUTTE CONTRE LES MALTRAITANCES ENVERS LES ADULTES VULNÉRABLES : CRÉATION D'UN COMITÉ DE BIENTRAITANCE</b>	P.7
<b>LA PHILANTHROPIE GIRONDINE : LE MÉCÉNAT COMME ACCÉLÉRATEUR DE PROJETS DE PROXIMITÉ</b>	P.8
<b>BILAN GRANDE CAUSE DÉPARTEMENTALE : LE HANDICAP</b>	P.9

# L'engagement du Département en faveur des jeunes majeurs issus de l'Aide sociale à l'enfance reconnu par la Chambre régionale des comptes

**La Chambre régionale des comptes de Nouvelle-Aquitaine a contrôlé l'accompagnement des jeunes majeurs issus de l'Aide sociale à l'enfance en Gironde, dans le cadre d'une enquête nationale menée par la Cour des comptes.**

**12 000**  
enfants suivis, dont  
**6000**  
confiés

**Ce contrôle met en lumière l'engagement de longue date du Département en faveur de ces jeunes**, pour les accompagner vers l'autonomie, de leur majorité jusqu'à 21 ans et ce bien avant l'obligation instaurée par la loi Taquet en 2022.

Des recommandations ont été formulées pour renforcer le pilotage de cette politique publique que le Département s'engage à mettre en œuvre rapidement, dans le cadre du renouvellement de son schéma départemental de protection de l'enfance et de la territorialisation des missions de l'Aide sociale à l'enfance.

**28 jeunes**  
**sur 1000**  
bénéficient d'une  
mesure ASE en Gironde

**Extrait de la synthèse du Rapport d'Observations Définitives du 2 octobre 2024**

« Entre 2002 et 2022, la population girondine a augmenté de plus de 300 000 personnes pour atteindre environ 1,6 million d'habitants. Outre sa croissance, sa jeunesse est aussi caractérisée par des fragilités sociales avec un taux de pauvreté qui est quasiment le double de la population générale... »

**« Une politique significative en matière d'accompagnement des jeunes majeurs**

Le département s'est engagé de longue date en faveur de l'accompagnement des jeunes majeurs, et ce bien avant l'obligation d'accompagnement instaurée par la loi du 7 février 2022. Il s'est en effet doté d'une véritable stratégie en matière de protection de l'enfance, comme l'illustrent les schémas départementaux successifs et le rôle de veille confié à l'observatoire départemental de protection de l'enfance (ODPE). Il s'est également inscrit dans le cadre des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et de protection de l'enfance qui ont eu un effet de levier sur la structuration de la politique départementale en faveur des jeunes majeurs. Le département a également instauré un large panel de mesures couvrant les six domaines d'intervention identifiés par le législateur (l'accès aux ressources financières, à un logement ou un hébergement, à un emploi, une formation ou un dispositif d'insertion professionnelle, l'accès aux soins, ou encore à un accompagnement dans les démarches administratives ou en matière socio-éducative).

Enfin, **l'engagement financier est significatif et atteint 52,5 M€ en 2023** dont 98,3 % sont des dépenses engagées pour l'accueil provisoire des jeunes majeurs, c'est-à-dire leur hébergement, au sein d'un budget de la protection de l'enfance qui s'élève à 330,5 M€ (comprenant les dépenses de personnel). »

**1057**  
contrats jeunes majeurs  
en 2019

**1392**  
contrats jeunes majeurs en  
2023, soit  
**+32%**

# Un nouveau cadre pour clarifier la tarification des structures d'accueil de l'aide sociale à l'enfance

Fruit d'une concertation approfondie entre les services départementaux et un groupe représentatif des associations gestionnaires de structures et services du champ de l'aide sociale à l'enfance, **ce nouveau référentiel harmonise et clarifie les règles de tarification tout en répondant aux besoins des enfants confiés.**

A compter du 1er janvier 2025, il s'appliquera à l'ensemble des établissements sociaux et médicosociaux, lieux de vie et d'accueil autorisés de la protection de l'enfance.

Ce référentiel unique doit permettre de :

- ▶ réévaluer chaque année un barème couvrant les prestations d'hébergement et de suivi des jeunes
- ▶ tenir compte de la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et garantir l'intérêt premier de l'enfant
- ▶ intégrer des enjeux tels que l'égalité d'accès, le suivi qualitatif des parcours, et la transition écologique

Véritable outil de référence concerté et harmonisé, ce référentiel sera évalué et complété chaque année, en lien avec les partenaires, de manière à préciser les objectifs de qualité de prise en charge et s'aligner sur **les orientations stratégiques du Département, formulées dans l'intérêt premier de l'enfant.**

# Le Département et le Barreau de Bordeaux s'associent pour défendre les droits des personnes âgées

**Le Département et l'Institut de Défense de Protection des Séniors (IDPS) du Barreau de Bordeaux signent une convention de partenariat, axée sur l'accès aux droits et la protection juridique et judiciaire des personnes dont la vulnérabilité s'accroît en raison de leur vieillissement, par l'altération de leurs facultés personnelles, cognitives ou physiques.**

[Une volonté commune du Département et de l'IDPS pour renforcer la protection des personnes âgées](#)

Les personnes âgées peuvent présenter des capacités d'exercice de leurs droits et obligations qui s'affaiblissent en raison de la maladie, de leur isolement ou des difficultés qu'elles rencontrent pour s'adapter aux évolutions techniques ou numériques de la société.

Leur situation de vulnérabilité n'est pas toujours prise en charge dans le cadre des mesures classiques de protection. Aussi, l'IDPS, composée d'un groupement d'avocats s'engage à :

- ▶ **assurer des permanences de consultation juridique** au sein des établissements ou organismes (EHPAD, services médico-sociaux...) désignés par le Département ;
- ▶ **dispenser des formations pluridisciplinaires et des actualisations des connaissances juridiques** dans des domaines qui pourraient intéresser particulièrement les personnes âgées, les aidants, les personnels des établissements fléchés par le Département ;
- ▶ **contribuer à la défense et à la protection des personnes âgées** par l'échange de connaissances et de bonnes pratiques ainsi que par sa participation à des projets ou événements s'y rapportant.

Le Département quant à lui, s'engage à **faciliter la participation de l'IDPS aux actions prévues au plus près des personnes** (interventions, consultations...), en prévoyant notamment une organisation matérielle permettant une parfaite confidentialité des échanges.

**Ce partenariat s'inscrit dans les priorités du Schéma départemental d'autonomie 2023-2028.**

# Lutte contre les maltraitements envers les personnes adultes vulnérables : un Comité de bien-être vient compléter la CRIPA

## Un Comité de bien-être pour aller encore plus loin dans la lutte contre les maltraitements

Le Département met en place, en partenariat avec l'ARS et la DDETS, un Comité de bien-être pour les adultes vulnérables et notamment les personnes âgées et/ou en situation de handicap.

**35 000**  
bénéficiaires de l'APA

L'objectif de ce comité est de créer une synergie entre les acteurs institutionnels, associatifs et professionnels pour **renforcer la prévention, le repérage, la sanction des maltraitements envers des adultes en situation de vulnérabilité et apporter des réponses encore plus efficaces.**

**Il complète les dispositions qui se sont matérialisées très concrètement avec la création par le Département dès janvier 2023, d'une Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes pour les Adultes en situation de vulnérabilité (CRIPA).**

**+215 M€**  
consacrés  
aux personnes âgées

Pour rappel, on parle d'information préoccupante lorsqu'une personne interpelle une institution sur une situation qui établit ou laisse à penser qu'il y a une atteinte au développement des droits, aux besoins fondamentaux et/ou à la santé d'une personne. Il peut s'agir par exemple de violences, de spoliation ou de l'état d'une personne en difficulté pour prendre soin d'elle-même...

## Pourquoi créer un Comité de bien-être ?

**>> Montée en puissance du recueil des informations préoccupantes à domicile, majoritairement pour des femmes**

Sur l'année 2023 :

- ▶ **348 situations ont été signalées auprès de la CRIPA**, dont 90 % pour des personnes vivant à domicile, **en majorité des femmes (69 %)**. Les alertes ont été données principalement pour **des personnes âgées (49%)** et **des personnes en situation de handicap (26,8%)**
- ▶ 67 rapports de signalement, dont **71 % concernent des femmes**, ont été transmis au Procureur de la République : **81 % pour une demande de protection**, 13 % liés à de la maltraitance et 6 % pour les deux

Entre janvier et août 2024 :

- ▶ **223 situations de vulnérabilité sont parvenues à la CRIPA**, dont 92 % pour des personnes vivant à domicile. **66 % des situations concernent des femmes**. Les sollicitations ont été effectuées pour des personnes âgées (57 %) et des personnes en situation de handicap (24 %).
- ▶ 49 rapports de signalement, dont 59 % pour des femmes, ont été transmis au Procureur de la République : **66% pour une demande de protection**, 21 % pour de la maltraitance et 13 % pour les deux.

# La philanthropie girondine : le mécénat comme accélérateur de projets en proximité

## 6 mécènes

depuis la création de la mission  
mécénat en 2023

## 7 projets et actions

accompagnées par les mécènes

**La philanthropie girondine, c'est innover et faire ensemble au service des Girondines et des Girondins en donnant la possibilité à tous les acteurs du territoire de partager un même projet, avec le Département. L'association Rotary Club Bordeaux Nord, l'entreprise Autoroutes du Sud de la France, la Caisse des Dépôts et l'association ANMONM33 rejoignent aujourd'hui la liste des mécènes girondins.**

**Une école mobile pour enfants polytraumatisés, c'est « L'Ecole Autrement »**

Ce projet est porté par le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille de Gironde (CDEF) et la Maison Départementale de l'Enfance et de la Préadolescence (MDEPA) qui accueillent des enfants âgés de 10 à 13,5 ans. **Le décrochage scolaire parmi les enfants accueillis concerne un enfant sur quatre.** Les enfants pris en charge sont polytraumatisés et leur accompagnement nécessite un fort accompagnement éducatif, thérapeutique et scolaire.

« L'Ecole Autrement » propose à ces enfants un espace intermédiaire itinérant au travers d'**une école mobile offrant des sessions individualisées au plus près des besoins des enfants**, le tout dans des milieux apaisés proches de la nature. **Deux éducateurs spécialisés et un professeur de l'Education Nationale seront chargés de l'accompagnement de ces enfants.**

**Le Rotary Club Bordeaux Nord et les Autoroutes du Sud de la France (ASF) ont souhaité s'engager aux côtés du Département pour accompagner cette initiative innovante**, inspirée ce qui a pu être développé outre-Atlantique à Québec et au Pays-Bas. **Les 5000 € de don en nature de l'ASF permettront d'obtenir un fourgon** et les **4000 € de don en nature du Rotary Club Bordeaux Nord** permettront de le transformer en véritable espace éducatif. Par ailleurs, le Rotary Club Bordeaux Nord a également souhaité offrir 3000 € en don de cadeaux pour le Noël des enfants du CDEF.

**La Maison de Grave**

**La Caisse des Dépôts soutient à hauteur de 10 000 € le programme d'actions de la Maison de Grave** qu'elle développe : cycle de résidences, rencontres publiques et expositions autour de l'environnement.

**Le Concours de Citoyenneté Européenne**

**L'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM)** a souhaité soutenir le Concours de Citoyenneté Européenne à hauteur de 400 €. Cette initiative vise à encourager les collégiens à réfléchir sur leur propre rapport à l'Europe par la découverte de textes littéraires.

**Les autres opérations de mécénat :**

- ▶ Fondation groupe EDF : 9500 € pour la mise en place de projet d'éducation à l'environnement et l'entretien des sentiers dunaires du site de la Maison de Grave.
- ▶ Régaz-Bordeaux : 150 000 € afin d'encourager la politique de transition énergétique.
- ▶ Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique : don global de 280 000 € pour des projets en lien avec la protection de la biodiversité. **Un temps presse sera proposé début 2025 sur ce volet.**



# Bilan grande cause départementale

## Handicap : tous concernés !

Jean-Luc Gleyze, président du Département de la Gironde annonçait la grande cause départementale 2024 consacrée au handicap, à l'occasion du colloque « Culture, sport, tourisme, loisirs : partageons nos pratiques ! », en janvier 2024.

1 Girondin sur 6 est en situation de handicap

**80%**  
des handicaps sont invisibles

**1 Girondin  
sur 6**

est en situation de handicap

**Territoire 100 % inclusif depuis 2019**, le Département mène une politique d'inclusion sur tous les fronts : accès aux droits, transports, culture, santé, éducation, emploi, logement, vie citoyenne, sport, accessibilité des lieux et services... en résonance avec la feuille de route 2022-2025, initiée avec ses partenaires.

**1 Girondin sur 13 a un droit ouvert à la MDPH (année 2023) :**

- Soit 131 460 Girondins et Girondines + 4,65% par rapport à 2022
- Et 37 431 dossiers déposés dont 11 % en ligne

Quelques actions phares de l'année 2024

### > Baisse du temps de traitement dossiers MDPH

Depuis janvier 2024, les délais de traitement des demandes transmises à la MDPH sont passés de 6 à 4.9 mois, tout en conservant la qualité de l'évaluation. La première demande ou le renouvellement d'une demande peut dorénavant s'effectuer en ligne. Le demandeur peut accéder à son espace personnel et visionner sur le site de la MDPH l'avancée de son dossier.

### > 19 athlètes paralympiques soutenus

Ces athlètes paralympiques soutenus par le Département sont allés à la rencontre des jeunes dans 9 collèges girondins. **76 000 euros sur la période de préparation aux JO d'octobre 2023 à décembre 2024.**

### > Journées Sport ensemble, sportifs avec handicap ou sans

Les journées Sport Ensemble ont permis de faire découvrir gratuitement la pratique du sport adapté. Sont associés à cet événement les communes, les 300 comités de sport adapté labellisés « valides-handicapés », des structures culturelles et des associations du champ du handicap.

**Le Département finance le fonctionnement des clubs et des comités sportifs départementaux engagés dans des actions et des projets sport handicap à hauteur de 298 000 euros.**

### > Habitat inclusif : un toit pour tous

- ▶ **La journée girondine de l'habitat** avait pour objectif de rendre compte des difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap face à la question du logement et de proposer des solutions à l'échelle départementale.
- ▶ Le Département a renouvelé le **Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) pour 2024-2030, incluant dans ses priorités le développement de l'habitat inclusif pour les personnes handicapées.**
- ▶ **MaPrimAdapt'**, aide aux propriétaires pour des travaux d'adaptation qui

concourent au maintien à domicile a été mise en place ce qui a permis la réhabilitation de 351 logements en 2024 avec la contribution départementale de 2,78M€.

### > **Un groupe interne de la collectivité « Groupe Actions Handicap Gironde », unique en France**

Le « Groupe Actions Handicap Gironde » composé d'agentes et d'agents en situation de handicap contribue à l'instauration d'une culture commune du handicap et oeuvre à faire évoluer les politiques publiques.

### > **Mon copilote**

Le Département a mis en place un accompagnement dans les bus ou tram de collégiennes et collégiens. Ils sont escortés par un « copilote », accompagnatrice ou accompagnateur pour leur permettre de prendre confiance en eux et de gagner en autonomie. 9 élèves scolarisés et domiciliés dans la Métropole sont accompagnés par « Mon Copilote »

Pour l'année scolaire 2024-2025, d'autres formes de mobilités seront proposées en fonction des demandes et besoins de chaque élève : vélo, marche à pied, trottinette...

### > **Un annuaire des sites culturels accessibles en Gironde**

Plus de 340 lieux sont proposées : théâtres, salles de concert, de cinéma, médiathèques, musées..., avec pour chacun, un contact mais aussi le détail des équipements disponibles. [Plus d'informations ici.](#)

### > **Accompagnement de projets artistiques**

Plusieurs dispositifs permettent à des personnes âgées et/ou personnes en situation de handicap d'avoir accès aux pratiques et aux lieux culturels tels que le projet « L'un est l'autre ». Les œuvres réalisées sont exposées tous les deux ans à l'occasion de l'événement Connivences.

### > **Soutien au court métrage girondin « Auxiliaire », 22 prix nationaux et internationaux et 70 sélections**

Le Département met à disposition le court métrage Auxiliaire dans le cadre d'événements grand public gratuits. Il permet de bousculer les idées reçues sur le handicap. [En savoir plus ici.](#)

### > **Deux prix pour les campagnes de sensibilisation sur le handicap**

► un Hashtag d'or de la Communication Publique Numérique pour la campagne sur TikTok - Meilleures actions dans la catégorie "Sensibilisation et Citoyenneté" avec 10 vidéos qui enregistrent + de 400 000 vues. [En savoir plus ici.](#)

► **le prix Spécial jeunes de CAPCOM pour la campagne de communication « Le handicap, c'est l'affaire de tous »** pour l'ensemble des actions menées dans les collèges avec les athlètes paralympiques et sur les réseaux sociaux + 1M de vues sur les vidéos TikTok et Instagram.

**600**

personnes accompagnées dans  
le projet « L'un est l'autre »



### Contacts presse

Typhaine Cornacchiari

06 18 18 22 44

typhaine.cornacchiari@gironde.fr

Anne-Gaëlle Mc Nab

06 28 20 65 31

anne-gaëlle-mcnab@gironde.fr

Marie-Hélène Popelier

06 22 29 26 72

m.popelier@gironde.fr

Adrien Montiel

06 01 11 07 39

a.montiel@gironde.fr

**Site :** [Gironde.fr](http://Gironde.fr)

**Facebook :** Département de la Gironde

**Twitter :** @gironde

[gironde.fr](http://gironde.fr)

